

Document d'information

BPJEPS Voile Option A (Voile légère / Inshore) Session 2025/26

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

BPJEPS Voile

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité « Éducateur Sportif »

Mention « Voile »

Option : A voile légère Inshore

Niveau de qualification : 4 (savoirs factuels et théoriques)

Code NSF : 335- Animation sportive, culturelle et de loisirs

Formacode : 15493 : Voile / 15436 : Éducation Sportive

Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 – Éducation en activités sportives

Textes de référence : Arrêté du 5 février 2025 portant création de la mention « voile » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif », ses annexes et modificatifs.

Public visé

Profil : Femme ou Homme, pratiquant la Voile en club sur plusieurs supports (loisir ou compétition) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités.

L'expérience de l'encadrement de l'activité voile est appréciée tout comme l'expérience de la régates est nécessaire. Un bon niveau technique sur plusieurs supports est nécessaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS, spécialité « éducateur sportif » mention « voile » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- Être titulaire du PSC1 « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent (AFPS ou PSE 1 ou PSE2 ou STT en cours de validité)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat
- Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport »
- Être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière
- justifier de sa participation à une période de mise en situation en milieu professionnel dans une structure proposant des activités compétitives en voile, d'une semaine minimum
- Être titulaire d'un niveau 5 FFV ou réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.
- Être titulaire d'un niveau 3 FFV ou réaliser une démonstration technique d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le deuxième support du candidat.

Voir descriptif des TEP en annexe 1

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés.
- Disposer d'une structure d'alternance
- Disposer d'un financement
- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) et aux prérequis
- Participer au test de sélection (non éliminatoires)

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans le texte de référence, ses annexes et modificatifs. Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BPJEPS, CQP, brevet fédéral), ou êtes sportif de haut niveau, vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ou obtenez de droit un (des) Blocs de compétences (BC) correspondantes du BPJEPS Voile.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Le titulaire du BPJEPS Voile met en œuvre, en autonomie et en sécurité, les compétences suivantes :

- Encadrer, animer et enseigner des activités de loisir, d'initiation, de perfectionnement et de compétition, de découverte du milieu marin, en voile .

- Encadrer, enseigner et préparer en autonomie dans les domaines de la technique et du sens marin en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Identifier et exploiter les données météorologiques nécessaires au projet de navigation
- Inscrire son action dans un Dispositif de Surveillance et d'Intervention adapté ;
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités .
- Participer au fonctionnement et au développement de la structure organisatrice de l'activité ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations.

La formation au BPJEPS Voile vise l'obtention des compétences suivantes :

Deux Blocs de compétences transversales à tous les BPJEPS :

BC 1 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- A.1.4. Évaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Deux compétences spécifiques à la mention « Voile » Option A :

BC 3A : CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE, ET EVALUER DES SEANCES DE DECOUVERTE ET DES CYCLES DE SEANCES D'APPRENTISSAGE DE LA VOILE LEGERE/INSHORE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

- A.3A.1. Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage de la voile légère/inshore
- A.3A.2. Préparation de séances de découverte et d'apprentissage, de la voile légère/inshore
- A.3A.3. Conduite de séances de découverte et d'apprentissage, de la voile légère/inshore
- A.3A.4. Évaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage, de la voile légère/inshore

BC4 - COORDONNER LA SECURISATION DES ACTIVITES ET LE DEROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT DE VOILE

- A.4.1. Mise en œuvre et participation à l'amélioration du dispositif de surveillance et d'intervention (DSI) et du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement de la voile
- A.4.2. Coordination du déroulement de l'enseignement des activités effectuées par les personnes chargées de l'encadrement de la voile dans le cadre de dispositifs préétablis
- A.4.3 Gestion de flottes et de parc matériel participant à l'organisation des activités de l'établissement dispensant un enseignement de la voile à l'échelle d'un cycle de fonctionnement annuel .

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations...), ainsi que du statut de travailleur indépendant : Club municipaux, structures touristiques, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise. L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

Contenus de la formation :

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- La méthodologie du projet : conception, mise en œuvre et évaluation
- Mobiliser les connaissances liées à l'analyse de l'activité du pratiquant
- Analyser l'activité motrice du pratiquant. (Anatomie, base physiologique, biomécanique)
- Connaissance liée à l'environnement (météo, effets de site...) et à la régate (règles de course, tactique & stratégie, performance...)
- Connaître et prévenir les principales pathologies associées aux activités nautiques.
- Connaître et expliquer les aspects théoriques de l'engin.
- Connaissances techniques théoriques et pratiques des supports voile : Multicoques / Dériveurs / Planche à voile / Activités émergentes (Windfoil, Wingfoil...)
- Les connaissances nécessaires permettant d'organiser et de gérer la programmation : d'une séance et des entraînements, d'une saison sportive
- Être capable de mobiliser les connaissances permettant de diagnostiquer l'état du matériel et d'en assurer la maintenance.
- Participer à la maintenance des équipements (réparation et entretiens)
- Être capable de conduire et d'adapter son action tout au long d'un cycle d'apprentissage de la voile.

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

Un livret pédagogique est donné à l'entrée en formation à chaque stagiaire.

Il permet de :

- Dresser les règles de vie et de fonctionnement durant la formation
- De formaliser les missions et devoirs de chacune des parties (stagiaires, tuteurs, organisme de formation)
- De détailler les objectifs de formation de chaque étape
- D'apprécier et d'évaluer les compétences acquises par le stagiaire lors des phases en centre de formation et en alternance, et de garder un lien entre formateur et tuteur.

De plus,

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine (ex. cours collectifs, musculation ...). Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.

- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.

- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.

- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.

- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité

- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Evaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMSP	Cf. planning	Organisme de Formation	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié + 1 Référent PSC1 / PS Mer	*Mise en situation pratique d'encadrement d'un support tiré au sort avec une démonstration des procédures de sécurité *Prise en charge d'une situation d'Urgence simulée *Entretien de 30 min permettant d'évaluer la capacité à reconnaître, évaluer et prendre en charge une pathologie d'urgence.
BC 1	Cf. planning	Organisme de Formation	1 professionnel en activité + 1 formateur « Intervenant ponctuel »	* Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT *Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre- évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint *Présentation orale de 20 min, suivi d'un échange avec les évaluateurs
BC 2	Cf. planning	Organisme de Formation	1 professionnel en activité + 1 formateur « Intervenant ponctuel »	*Rendu d'un ou plusieurs supports selon les modalités définies par l'IMSAT *Présentation orale d'un support présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance *Présentation orale illustrée de 10 min, suivi d'un échange avec les évaluateurs

BC 3A	Cf. planning	Organisme de Formation	1 formateur + 1 expert ou un entraîneur reconnu ou un prof d'EPS	<p>Prérequis d'accès à la certification :</p> <p>* Démonstration technique équivalente au niveau 3 sur un support à foil choisi par le candidat.</p> <p>*Justifier la capacité à encadrer des séances d'initiation sur 2 catégories d'âge et 2 finalités pédagogiques (scolaire, loisir, handicap, insertion ou sport santé).</p> <p>*Attester de la participation à au moins 4 régates sur un support du choix du candidat.</p>
		Structure d'alternance		<p>Épreuve 1 :</p> <p>*Présentation orale illustrée de 10 min relative à la conception d'une planification sportive, suivi d'un échange avec les évaluateurs de 20 min.</p> <p>Épreuve 2 :</p> <p>* Mise en situation pratique de 1H30 min au minimum au cours d'une situation d'entraînement, de la préparation au bilan.</p>
BC 4	Cf. planning	Organisme de Formation	1 formateur + 1 expert ou un entraîneur reconnu ou un prof d'EPS	<p>Épreuve 1 :</p> <p>*Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT</p> <p>*Présentation orale de l'analyse du DSI, de la mise en œuvre et de la gestion des activités et des espaces de pratique de la structure d'alternance: (avec support de présentation type PowerPoint) suivi d'un échange avec les évaluateurs</p> <p>Épreuve 2 :</p> <p>* Démonstration d'intervention d'urgence simulée</p> <p>Épreuve 3 :</p> <p>Présentation orale de 20 min, suivi d'un échange avec les évaluateurs portant sur les modalités d'entretien et de réparation.</p>

Moyens et méthodes pédagogiques :

1/ Equipement et matériel :

Le Club possède :

- Un Accueil, des Bureaux et des vestiaires
- Un Club House avec Cuisine et Bar
- Plusieurs salles de cours chauffés qui disposent d'un vidéo projecteur ou d'un écran.

- Matériels pédagogiques liés aux activités : Sportives, environnement, éducatives et ludiques
- Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session) dont une base documentaire liée aux différents supports de pratiques, plusieurs outils informatiques
- Matériel nautique :

MULTICOQUES	DERIVEURS	WINDSURF	SPORT DE RAME	BATEAUX MOTEURS
6 HC 16 /Spi Voiles bomées / easy 7 HC 15 6 RS Cat 14 8 HC Catsy	12 Laser Pico & Fusion 42 coques d'Optimists 2 Lasers standard	24 Flotteurs Débutant & intermédiaire 24 Flotteurs perf 16 Funboard 48 Gréements Deb 56 Gréements Perf	46 Kayaks Simple /Double 48 Paddles	11 Semi-rigides 50/30/9 CV 1 Semi-rigides 115 CV
		SUPPORT A FOIL		
		8 Boards Windfoil 7 foils 9 Boards Wingfoil 9 foils 15 Ailes		

2/ Sur le plan pédagogique :

Nous articulons les journées en séquences de cours théorique et de mise en pratique au cours desquelles sont explorés les différents domaines de compétences référencés dans les unités de formation.

Les séquences de formation s'organisent tantôt sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

En outre, tout au long de la formation le stagiaire intègre une structure d'alternance dans laquelle il est mis en situation professionnelle régulièrement. Nous mettons à disposition une liste de structures partenaires sur demande.

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique.

Il est essentiel :

- De mettre en adéquation les contenus de formation dispensés par l'organisme de formation et par la structure d'accueil.
- De coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs).
- De donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier

3/ Qualité des intervenants

Identité	Qualifications	Statut / Expérience en formation	Domaines d'interventions
DELTEIL Éric	BPJEPS VOILE Entraîneur Formateur national FFV Évaluateur niveau 4/5 FFV	Responsable des formations Coordinateur BPJEPS / CQPIV Formateur depuis 2009	Encadrement technique, théorique & pédagogique Théorie des activités, pratique des activités, technique d'animation Entraînement et programmation sportive Sciences biologiques (anatomie, physiologie, alimentation & diététique...) Apport régates, règles de course, tactique, météo et effet de site Maintenance nautique (composite , plastique & pneumatique)
VIELMAS Laurent	BPJEPS Voile Formateur national FFV	Formateur YCToulon Educateur sportif voile & Kayak Formateur depuis 2015	Encadrement pédagogique, technique et théorique Entraînement et programmation sportive Logistique Enseignement et suivi auto-encadrement
CAYOL Aurore	BPJEPS LTP & APT DEJEPS DPTR	Formatrice IMSAT	Méthodologie & suivi de projet BC 1 / BC 2
DENEIRE Antonin	BPJEPS APT DEJEPS DPTR	Formateur IMSAT	Méthodologie & suivi de projet BC 1 / BC 2
TRIGNAN Charles	Entraîneur Évaluateur niveau 4/5 FFV	Formateur YCToulon Responsable secteur Multicoques	Encadrement pédagogique, technique et théorique Apport régates, règles de course, tactique, météo et effet de site Entraînement et programmation sportive Maintenance moteur & mécanique
CALZOLARI Alain	BEES Voile Entraîneur	Formateur et Entraîneur YCToulon	Encadrement pédagogique, technique et théorique Apport régates, règles de course, tactique, météo et effet de site Rôle de l'entraîneur
MARTIN Orion	BPJEPS VOILE Entraîneur	Educateur sportif Voile Responsable structure	Encadrement pédagogique, technique et théorique Apport régates, règles de course, tactique, météo et effet de site
FLORY Hugo	BPJEPS Voile Formateur FFV	Intervention formation CQPIV Formateur YCToulon	Encadrement pédagogique, technique et théorique Logistique Enseignement et suivi auto-encadrement Apport en Wingfoil
RUBBEN Tommy	BPJEPS Voile Formateur FFV	Intervention formation CQPIV Formateur YCToulon	Encadrement pédagogique, technique et théorique Logistique Enseignement et suivi auto-encadrement Apport en Wingfoil

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation :

IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

YACHT CLUB DE TOULON

Plages du Mourillon
Anse Tabarly
83000 Toulon

2/ Dates et volumes horaires

Sélections & TEP	16-17 Juin 2025 8-9 Septembre 2025	Volume horaire total	1771
Positionnement	29-03/10/2025	Volume horaire en centre de formation	693
Date de début	29/09/2025	Volume horaire en alternance	1078
Date de fin	18/09/2026	Durée hebdomadaire (Moyenne)	35 h

3/ Nombre de stagiaires :

- Groupe de 8 à 14 stagiaires

4/ Organisation de la formation :

La formation se déroule à raison de 3 jours par semaine les mardi, jeudi et vendredi au centre de formation et 2 jours en entreprise (mercredi et samedi).

19 semaines sont pleinement consacrées à l'entreprise, et ce pendant les vacances scolaires.

Une semaine type (Hors EPMS) : Planning annuel de la formation à consulter en annexe

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin 9h-12h	Repos	BC 1 & 2 IMSAT ou YCToulon	Alternance structure	BC 3 YCToulon	BC 4 YCToulon	Alternance structure
REPAS						
Après-Midi 13h-17h	Repos	BC 1 & 2 IMSAT ou YCToulon	Alternance structure	BC 3 YCToulon	BC 4 YCToulon	Alternance structure

5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS Voile option A
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	NON	//
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5152 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/prepasat/>
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Taux de satisfaction Session(s) 2023/2024	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
Taux de réussite Session(s) 2023/2024	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	72,5 %
Taux d'abandon Session(s) 2023/2024	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	11 %
Taux de poursuite d'étude Session(s) 2023/2024	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	pas encore de données
Taux d'insertion professionnelle Session(s) 2023/2024	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	pas encore de données
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) 2023/2024	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	0 %

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

-  ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site
-  ... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**
-  ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**
-  ... Recevoir un **dossier d'inscription**
-  ... Nous poser une **question**

Consulter www.imsat.co ou www.yctoulon.fr
Ecrivez-vous sur contact@imsat.fr ou eric@yctoulon.fr

Personne à contacter :
Eric Delteil : 07 82 11 54 00
Mail : eric@yctoulon.fr

Date de mise à jour du présent programme de formation : Mars 2025

Document d'information - BPJEPS Voile Annexe 1

DESCRIPTIFS T.E.P ET TESTS DE SELECTION

Les TEP se dérouleront sur une ou deux journées pour pouvoir réunir les meilleures conditions météo requises pour l'évaluation du niveau technique.

Les candidats devront avoir rempli et renseigné le dossier d'inscription complet comprenant les pré requis nécessaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, pour pouvoir participer aux TEP :

- 1) Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
- PSC1 ou AFPS ou ; PSE 1 en cours de validité.
- 2) Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat .
- 3) Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport »
- 4) Etre titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière .

ORGANISATION DES T.E.P

L'Accueil se fera au Yacht Club de Toulon en début de matinée dans la salle de réunion ou sera présenté :

1/-le déroulement de la journée

2/-les supports utilisés pour les épreuves techniques

-En Planche à voile : 293 Bic OD.

Le choix du gréement restera à la disposition des candidats en fonction des conditions météo.

-En Catamaran :S. L 5,2.

-En Dériveur :420 ou laser standard.

-En Habitable : OPEN 5.0 ou J80.

3/-les modalités de chaque épreuve ainsi que les différents temps de la journée.

Les candidats devront effectuer deux démonstrations techniques d'une heure chacune :

-De niveau 5 FFV sur son support de spécialité.

-De niveau 3 FFV sur un autre support choisit

-Un test écrit permettant de vérifier les connaissances du candidat relatives aux fondamentaux de l'activité .

Il sera demandé aux candidats d'expliquer et de justifier leurs réglages à terre afin de démontrer leurs connaissances et maîtrise de leur support de spécialité.

Les candidats seront éprouvés sur un parcours de type "Trapèze" avec une ligne de départ :

- Une procédure de départ,
- Une remontée libre de part et d'autre de l'axe médian, et deux bords de large
- Une 2° remontée en respectant le cadre, et une redescente libre avec 3 manœuvres imposés au portant.

Les compétences visées à chaque démonstration de niveau technique détermineront

l'efficience de la qualité technique attendue.

Le parcours sera plus ou moins long en fonction des conditions météo et des observables à évaluer.

Le candidat sera questionné sur l'eau sur ses habiletés et son efficience à réaliser le parcours.

A l'issue des épreuves techniques, les candidats seront invités à débriefer individuellement avec les évaluateurs afin de :

- 1/ Revenir sur les temps de navigation (choix, sensations, argumentations).
- 2/ d'échanger autour du projet de formation et des résultats.

JOURNEE TYPE :

9h -9h20 : Accueil, présentation de la journée

9h20-10h : Présentation des supports, préparation des embarcations, réglages et questionnements

10h-10h20 : Préparation des équipages et briefing

10h20-12h : Epreuves technique n°1

12h-13h : Pause repas

13h-13h30 : Préparation des équipages, supports et briefing

13h30-15h : Epreuves technique n°2

15h-15h30 : Rangements, vestiaires, délibération du jury

15h30-17h : Debriefing general et entretien individuel

APPRECIATION ET EVALUATION DU NIVEAU TECHNIQUE – Critère d'évaluation

WINDSURF

En sous puissance il est indispensable d'évaluer les candidats en planche à dérive, tandis qu'en surpuissance toutes les planches sont possibles sauf les planches écoles très large (+ 1 mètres de large).

Niveaux	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent. Justifie ses choix.
Thèmes	N4	N5
Contournement d'un obstacle	- Respecte une chronologie d'actions motrices - Contourne l'obstacle en préservant la propulsion lors de la rotation. - Marque un temps d'arrêt avant pour préparer son contournement	- Adapte sa chronologie d'actions motrices et sa trajectoire en fonction de la situation. - Angle d'entrée et de sortie optimisé. -Contourne l'obstacle sans marquer de temps d'arrêt.

Trajectoire directe	<ul style="list-style-type: none"> - Règle son gréement par rapport aux conditions (peu ou pas de régulation pendant la nav) - Règle sa hauteur du wish de façon à ne pas gêner la conduite. - Déplace ses pieds pour stabiliser la planche (maintenir à plat) - A une amplitude de déplacement du gréement pour conserver l'assiette longitudinale. - Ne modifie pas la trajectoire choisie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Règle son gréement selon les conditions et son gabarit et régule après qqes bords. -Adapte la hauteur du wish et la longueur des bouts de harnais pour améliorer la suspension et le justifie lors du questionnement - déplace ses pieds pour optimiser la glisse. (En fonction de la houle, et des variations de vent) - Garde un gréement stable (amplitude réduite) pour conserver l'assiette longitudinale. - Ajuste sa trajectoire selon les variations du vent, de mer (loffe, abat)
Trajectoire indirecte	<ul style="list-style-type: none"> - Reste dans le cadre et s'adapte à ses déformations. (Atteins l'objectif en restant dans le cadre) - Recherche la meilleure VMG par rapport à son support. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapte aux ados/refus et aux variations de pressions du vent au près comme au portant. (Tourne la tête régulièrement pour prendre de l'info) - Adapte sa VMG en fonction des différents supports et des conditions. (Mode vent ou mode vitesse)
Virement	<ul style="list-style-type: none"> - Vire de façon continue mais sans appréhender les conditions (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuste son virement selon la situation et son objectif (ex : vire en ht de vague pour relancer + efficacement, vire dans un refus, recherche de relance rapide pour se dégager, recherche du gain au vent, conserve l'inertie du flotteur).
Empannage	<ul style="list-style-type: none"> - Empanne de façon continue mais sans appréhender les conditions. (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuste son empannage/jibe selon la situation et son objectif (ex : jibe en surf de vague pour relancer + efficacement, cherche du gain sous vent, conserve de l'inertie...). - Maitrise son amplitude de gréement et le transfert d'appui. (Empannage court/long) - Conserve le planning.

MULTICOQUES/DERIVEUR

En sous puissance, il est possible d'évaluer le candidat en solo et en équipage.

Observables N4 :

Préparation à terre => statiques

- ⇒ Hauteur trapèzes
- ⇒ Gréage

Equilibre longitudinal / latéral => assiette / placement

- ⇒ Hauteur d'eau à l'étrave et tableau arrière
- ⇒ Sustentation coque au vent
- ⇒ Réglage trapèze : sortie barreur sans perturber la conduite
- ⇒ Bons réglages moyens chariot / écoute GV / barre
- ⇒ Position (=> dos plat)

⇒ Organisation « basique » : barreur (barre + GV) ; équipier (foc + trapèze) à toutes les allures

Observables N5 :

- ⇒ Réglages statiques fins en fonction plan d'eau / météo et qualités équipage
- ⇒ Hauteur trapèze => dynamique si possible et perpendiculaire franc bord
- ⇒ Régulation action permanente / anticipation barre / écoute / chariot / placement => placement tête / regard / communication à bord / synchro fluidité barre écoute chariot cunningham, bordure, pataras, bastaque, balast, foils et dérives, trainée
- ⇒ Attitude de l'équipage : posture (placement polygone de sustentation) => hauteur de coque max 30 cm => pas d'ascenseur => écoute GV jamais au taquet
- ⇒ Coordination / communication + fine => régulation écoute / chariot / barre / trapèze
- ⇒ Amplitude régulation écoutes
- ⇒ Organisation évolutive en fonction des conditions et allures suivies
- ⇒ Repères angle palan écoute / point écoute ; régulation écoute
- ⇒ Réglage ouverture chariot foc fonction dévent extrados GV

Placement de l'évaluateur	Vision large	Vision proche (10 longueurs max)	Vision de l'intérieur
Objectifs	Pour Indices / hypothèses / impression générale	Analyse permettant d'objectiver le fonctionnement de l'engin	Pour mesurer la cohérence des actions / quantifier le rendement
Observables	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de la trajectoire / au milieu (CMG) - Bord rapprochant - Rendement (VMG) - Équilibre général de l'engin, fonctionnement global (assiette, posture du pratiquant, cohérence de réglage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence réglage / conduite - Profils de voiles et du mât (volume, ouverture de chute, cintre, quète) - Position de l'équipage - Équilibre longitudinal - Assiette et variation de l'assiette - Variation fine de la trajectoire - Coordination des actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication à bord - Cadrage serré pour quantifier les infos plus précises sur réglages, ouvertures de barre, logiques de régulation - Décentration

Les observables, sauts de compétence entre niveau 4 et niveau 5

Niveaux	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent
Thèmes	N4	N5
Contournement d'un obstacle	Eviter l'obstacle et les autres pratiquants en bon marin Régler le support pour rester propulsif dans toute la manœuvre (angle voile/vent et assiette)	Anticipation sur la trajectoire (écart /profondeur limités) Adaptation de la trajectoire vis-à-vis des autres pratiquants (faire valoir ses droits RIPAM/RIR) Vitesse Sortie haute par sa vitesse de rotation Embrague à 2 mains avec amplitude (der)

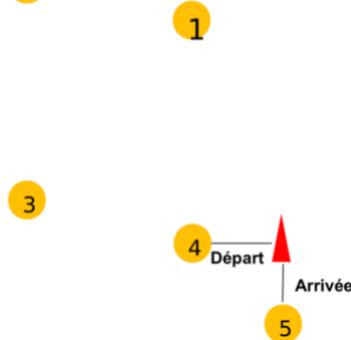
	<p>La profondeur est limitée, l'écart peut être plus grand pour préserver la propulsion lors de la rotation</p> <p>Respect d'une chronologie dans les réglages en fonction des contraintes de la navigation</p>	<p>Reprise des réglages (dosage fin et temps réduit pour le faire) : dérive, HB, cunningham, bordure</p>
Trajectoire directe	<p>Réglages adaptés aux conditions et de leurs évolutions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volume - Tension de chute - Cohérence GV/foc <p>Assiette maîtrisée et cohérente avec la trajectoire et les conditions de navigation (actions combinées sur l'ensemble des commandes)</p>	<p>Vigilance et capacité d'adaptation en continu en fonction des variations (vent, mer)</p> <p>Synergie conduite, réglage, trajectoire finalisée par le rendement</p> <p>Assiette (appui pieds PAV)</p> <p>Réglages (volume, ouverture de chute) en fonction des conditions permettant le rendement max</p> <p>Mode cap/mode vitesse</p> <p>Conduite qui n'induit pas de frein</p> <p>Transmission de l'énergie</p> <p>Rapport hauteur de wish/longueur de bout de harnais (PAV), sangles de rappel (DER), hauteur de trapèze, ...</p> <p>Le pumping n'est pas forcément recherché dès lors que les autres critères sont réunis. (PAV)</p>
Trajectoire indirecte	<p>VMG cohérent avec le support et les conditions de navigation pour être raccord avec la logique de l'activité</p> <p>Rester dans le cadre et s'adapter à ses déformations</p>	<p>Vigilance et capacité d'adaptation en continu en fonction des variations (vent, mer)</p> <p>Panel de solutions techniques permettant de s'adapter aux spécificités du support et du contexte de navigation</p> <p>Gérer en phase les ados et les refus au près et au portant tout en restant dans le cadre ; NB : On ne va pas jusqu'à chercher à se placer sur le parcours (accepter un refus pour aller chercher de la surpression)</p> <p>Choix des moments de virement et d'empannage par rapport au choix de trajectoire</p>
Virement	<p>L'assiette est maîtrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.</p> <p>L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre</p>	<p>Choix des moments de virement par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie</p> <p>Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation</p>
Empannage	<p>L'assiette est maîtrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.</p> <p>L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre</p>	<p>Choix des moments de l'empannage par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie</p> <p>Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation</p>

DESCRIPTION DU PARCOURS

Parcours Type Trapeze

Parcours Prévisionnel

Départ en 5 min
Bouée 1
Bouée 2
Bouée 3
Bouée 2
Bouée 3
Arrivée



ORGANISATION DES TESTS DE SÉLECTION

Les tests de sélection comprennent :

- Un test écrit d'évaluation des connaissances liées à l'activité voile.
- Un entretien lié au positionnement du candidat.

TEST CONNAISSANCE VOILE :

Le test est composé de plusieurs modules reprenant les connaissances nécessaires à l'activité et à l'encadrement de la voile : Aero/Hydrodynamisme – Météorologie - Régate organisation - Connaissances nautiques - Réglages/Conduite - Règlementation/Sécurité

ENTRETIEN INDIVIDUEL :

Épreuve d'entretien de motivation d'une durée de 30 minutes maximum.

L'entretien porte sur le positionnement et le projet de formation du candidat

Proposition d'organisation du dossier :

- Le curriculum vitae (études effectuées – diplômes obtenus ou niveau atteint – situation professionnelle).
- L'expérience pratique et pédagogique dans les activités concernées
- Les motivations et le projet professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

Exposé du contenu du dossier par le candidat et questionnement du jury

Critères d'évaluation :

- Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique des activités concernées
- Motivations pour l'enseignement de ces pratiques
- Projet professionnel.
- Capacité à répondre aux questions posées.
- Comportement : attitude verbale, attitude non verbale (personnalité, aisance, etc....).
- Résultats aux Tests de sélection.